

AGA  
Réunion CA du 12/10/16  
**Les institutions**  
Intro de BA

## Le constat

Nous sommes à un moment de notre histoire où, après qu'on nous ait annoncé *la fin de l'histoire* et le début d'une ère de paix et de progrès continus pour tous, nous sommes obligés de constater que le train du progrès a dérapé, et que le bruit des kalachnikov des terroristes fait oublier la sérénité de la paix en nous renvoyant à une culpabilité postcoloniale.

Alors on se met à douter des valeurs républicaines, qui, stricto sensu, avaient juste oublié le respect de notre planète nourricière et pas envisagé que les frontières tomberaient les unes après les autres...

Et on se met à se poser plein de questions :

Que vaut le progrès s'il détruit la planète ?

L'état d'exception ne s'oppose-t-il pas aux libertés fondamentales si chèrement acquises ?

Avec la crise, ne constatons-nous pas un retour en force des inégalités sociales ?

Et le questionnement peut se faire plus radical :

Sommes-nous toujours en République ?

Sommes-nous toujours en démocratie ?

Pourquoi l'Etat de droit ne protège-t-il pas mieux les citoyens ?

L'unité nationale n'est-elle pas menacée par les immigrations successives ?

Pourquoi nos institutions ne fonctionnent-elles pas mieux dans l'intérêt général ?

## L'analyse

Qu'est-ce qui est en cause ? On peut voir plusieurs raisons à cet état de fait :

- en période de croissance et de partage des richesses (cf. les trente glorieuses), on ne se préoccupe pas vraiment des institutions et on a tendance à leur faire confiance ainsi qu'aux gouvernants (cf. M. Rocard : « Les légitimités naissent en temps de guerre »)
- en temps de crise, on cherche des responsables, voire des boucs émissaires : c'est le cas en ce moment avec l'impuissance des politiques et l'inadéquation des institutions (bref de Gaulle n'a pas été remplacé, et la constitution de 58, faite pour lui, n'est plus adaptée à notre époque, voir ci-après)
- en l'absence de projet global et de politique sociale, les « luttes sociales » ont tendance à se radicaliser et à faire monter les corporatismes en contournant les institutions : elle met en œuvre une « désobéissance civile » plus ou moins violente où, par le biais d'une information non maîtrisée, tout citoyen est appelé à faire pression sur les pouvoirs publics au nom de la défense de l'emploi et/ou des libertés syndicales ; avec souvent, en toile de fond, le mythe de « la montée des luttes » et de leur jonction dans une transe prérévolutionnaire, sans parler des contestataires professionnels du type zadistes qui ont trouvé là un palliatif au chômage de masse. (les exemples récents sont nombreux)...
- le libéralisme, qui ne connaît que le marché, a fait de l'individu sa valeur de référence, mais en le réduisant à sa dimension économique et en oubliant ses dimensions sociale, culturelle et politique ; à l'inverse, le néolibéralisme, qui donne au marché la possibilité d'imposer sa loi aux Etats et aux collectivités territoriales, écrase complètement l'individu
- les citoyens qui ne veulent pas baisser les bras partent au front en ordre dispersé et sans projet politique donnant du sens à leur action
- les medias modernes ont changé l'accès à et la nature de l'information : le résultat est que nous sommes passés à une « démocratie d'opinion » qui consacre un relativisme « de comptoir »...

## La constitution de la Vème République

Il n'est pas inutile de se rappeler dans quelles conditions elle est apparue : elle a été voulue pour sortir de l'impuissance parlementaire et surtout pour régler le problème de la décolonisation.

Elle a connu 24 révisions depuis 58, des révisions +- techniques (saisine du Conseil constitutionnel, réduction de la durée du mandat présidentiel..., et des révisions constitutionnelles comme l'élection du président au suffrage universel (62) nécessitant une ratification par référendum.

Les principales critiques qui lui sont faites :

- elle instaure un régime (qualifié par certains de monarchie présidentielle) où le Président concentre beaucoup de pouvoirs sans avoir de comptes à rendre pendant 5 ans
- elle n'empêche pas la dérive oligarchique des pouvoirs publics, où l'ENA squatte les hauts postes, avec la dérive du pantouflage (cf. « la république des copains et des coquins », Michel Poniatowski)
- elle n'est pas garante de stabilité institutionnelle (24 révisions..., et on a échappé de peu à la 25ème, la déchéance de nationalité)
- elle n'empêche pas les dénis de démocratie (état d'exception prolongé, loi Travail, 49.3...)
- elle ne garantit pas les droits du peuple souverain (liberté, égalité, fraternité...) : au contraire on assiste depuis 30 ans à une montée des inégalités sociales (logement, emploi, revenus...)
- elle ne régule pas suffisamment les fonctions électives (cumul des mandats, irresponsabilité des élus,...)
- elle ne permet pas la sauvegarde de l'environnement tout simplement parce qu'à l'époque ce sujet n'était pas à l'ordre du jour
- elle renforce la prééminence des partis et de leurs appareils dans l'exercice du pouvoir politique et à un procès permanent en légitimité d'une classe politique livrée à elle-même

## Mise au point

Certaines notions méritent d'être précisées :

- républicain ou démocrate ?

Outre que les mots n'ont pas le même sens chez nous et outre-Atlantique, on peut se reporter à un article célèbre de Régis Debray qui, en 1989, dénonçait déjà la confusion régnant dans le paysage politique français sur ces notions, et en mars dernier il est revenu sur ce qu'il appelle notre gallo-ricanisme : « L'ancienne gauche républicaine se rêve en parti démocrate, et l'ancienne droite démocrate s'appelle *Les républicains* » ; rappel de sa distinction : « L'idée universelle régit la république. L'idée locale régit la démocratie. (...) Le maître mot en démocratie est *communication* Et en république, *institution*. »

- la démocratie représentative est-elle un oxymore ?

Oui, pour Dominique Rousseau, prof de droit constitutionnel à Paris I, qui considère qu'elle menace carrément la démocratie ; alors que Jean-Jacques (Rousseau) estimait que le peuple était trop incompetent et contradictoire pour légiférer, Dominique considère que le peuple est trahi par ses représentants...

Non, pour Myriam Revault d'Allonnes, philosophe, qui déclare : « Le peuple n'existe pas indépendamment de cette construction de la représentation qui le constitue comme tel. »

Et non, pour Chantal Mouffe, philosophe inspiratrice de *Podemos*, pour qui mobiliser c'est bien mais occuper une place ne suffit pas, il faut que ça débouche sur une organisation politique et la participation aux élections : il n'y a pas de mouvement qui réussisse sans leader...

## Les pistes de solutions

Il n'est pas question de dire ici que nous ne sommes pas en démocratie, ni que la France ne reste pas une démocratie enviable pour beaucoup de pays, mais il s'agit de dire que la démocratie est une utopie qui reste à construire de façon continue (cf. D. Rousseau). Certains s'y emploient, voici

quelques exemples :

– **le mouvement pour la 6ème république :**

C'est le projet le plus abouti et qui reçoit le plus grand soutien (env. 110 000 citoyens).

Il se donne pour but d'associer tous les citoyens à l'écriture d'une nouvelle constitution en convoquant une assemblée constituante qui la rédigera. La définition et l'organisation de cette assemblée sont décrites dans un projet de loi: <https://www.m6r.fr/ilsuffitduneloi/>

Il s'agit d'utiliser l'art.11 de la Constitution résultant de la loi constitutionnelle de 2008 donnant la possibilité d'organiser un référendum sur un texte législatif portant sur l'organisation des pouvoirs publics à condition qu'il soit soutenu par 1/5ème des parlementaires (soit 185) et 1/10ème des électeurs (soit 4,5M).

Dans sa déclaration d'intentions, le M6R prône des droits et devoirs nouveaux tels que : le partage équitable des richesses, la défense de l'écosystème, l'égalité H/F, l'indépendance des médias, l'extension des droits d'accès à la culture et à l'éducation, le développement des services publics, l'encadrement du droit de propriété, la démocratie dans les entreprises...

– **la démocratie 2.0 :**

On regroupe sous ce vocable toutes les initiatives citoyennes sur internet (et elles sont nombreuses) ayant toutes pour but de faire participer les citoyens au débat démocratique et de leur redonner le goût des urnes. Elles sont recensées par le site [agora2017.org](http://agora2017.org) (une 60aine à ce jour !), et sont de natures différentes.

Quelques exemples :

- [lavraiedemocratie.fr](http://lavraiedemocratie.fr), initié par E. Chouard, a le même objectif que le M6R : convoquer une assemblée constituante permettant aux citoyens d'écrire une constitution « vraiment » démocratique
- [laprimaire.org](http://laprimaire.org) propose d'organiser une primaire purement citoyenne (actuellement 63 000 participants et 16 candidats)
- [labelledemocratie.fr](http://labelledemocratie.fr) propose de repartir de zéro à partir d'assemblées citoyennes, à l'instar de ce qui s'est fait pour les dernières municipales à Saillans (Drôme)
- [lesjoursheureuxlepacte.fr](http://lesjoursheureuxlepacte.fr) est également un mouvement issu des processus Saillans-Vogüé qui se propose d'organiser en octobre 2016 une marche pour la démocratie allant des Pyrénées à Paris ; à l'arrivée de cette marche début novembre sera proposé à la délibération d'assemblées citoyennes locales un Pacte comportant 120 propositions qui seront proposées aux candidats des législatives
- [hello2017.org](http://hello2017.org), le dernier en date, dont le slogan est « Vous allez adorer les élections », et dont le programme d'action tient en 4 verbes (s'informer, comparer, interpellier, se rencontrer)
- [le-pari-citoyen.fr](http://le-pari-citoyen.fr), en Pays de Loire, travaille à une réappropriation de la politique par les citoyens eux-mêmes ; leur slogan : « Ne râlez plus après les politiques, devenez la politique ! »

Sur ces initiatives, Myriam Revault d'Allonnes tire le signal d'alarme : attention à l'illusion de la démocratie directe, on ne peut pas faire l'économie d'une démocratie représentative, à condition de la redéfinir de façon à ce que les citoyens y jouent en permanence un rôle actif.

De même Patrick Viveret craint l'éparpillement et suggère de fédérer les initiatives voisines.

Personnellement je trouve de bon augure ce foisonnement d'initiatives qui montre le regain d'intérêt de nos concitoyens (et surtout les jeunes) pour la chose publique.

– **la « démocratie continue » :**

C'est le concept proposé par Dominique Rousseau, dans son livre *Radicaliser la démocratie*, Seuil, 2015.

Pour lui la démocratie ne se caractérise pas par la présence d'institutions, même censées la garantir, mais par l'exercice des droits fondamentaux qui font de l'individu un citoyen.

Et comme la démocratie ne doit pas s'arrêter aux élections, le peuple<sup>1</sup> doit continuellement participer à la délibération politique via une *assemblée sociale délibérative*, expression de la société civile remplaçant avantageusement le CESE.

Et voici, pour DR, les autres institutions de la *démocratie continue* : un Conseil supérieur de la justice responsable devant le Parlement, un Procureur général nommé par le Parlement en y associant le peuple, une administration relevant de la justice ordinaire (plus de Conseil d'Etat), un Conseil constitutionnel exerçant un contrôle a posteriori, un système primo-ministériel et parlementaire (premier ministre responsable devant le Parlement), une assemblée nationale élue à la proportionnelle intégrale,, un exercice vertueux du pouvoir (aucun cumul de mandats, une réglementation constitutionnelle des conflits d'intérêt, une reconnaissance constitutionnelle du lanceur d'alerte éthique...).

Voilà des propositions qui méritent un débat... démocratique ! Mais il y en a d'autres ! De nombreuses collectivités nous montrent le chemin de la démocratie participative :

- Saillans (26), et sa méthode démocratique expérimentale
- Loos-en-Gohelle (62), la ville du développement durable et de la « participation habitante »
- Kingersheim (68), « la ville des états généraux permanents de la démocratie et du pacte civique », avec une Maison de la citoyenneté, une Journée citoyenne, et des conseils participatifs sur des thèmes choisis par les habitants après consultation citoyenne
- Manspach (68), et sa gouvernance collective
- Grenoble (38), et son nouvel outil démocratique pour rendre la parole aux citoyens : « dispositif d'interpellation et de votation d'initiative citoyenne »
- Montpellier (34), dont le maire Philippe Saurel a écrit un livre intitulé *Réparer la république...*

Et les outils ne manquent pas pour renforcer la démocratie, comme les conseils de citoyens, la sociocratie...etc.

Le *Pacte civique* a mis en place au niveau national un *Observatoire citoyen de la qualité démocratique*. Son dernier rapport annuel date de 2015.

Et Jean-Claude Devèze, l'un de ses animateurs, a écrit un petit livre qui s'appelle *Citoyens, impliquons-nous, (re)prenons le pouvoir* (Chronique sociale, 2015), qui se propose de « redonner sens et force à notre démocratie et foi en la politique ».

Dans le cadre de *Pouvoir citoyen en marche*, le philosophe Patrick Viveret tente de fédérer les initiatives citoyennes pour un renouveau démocratique, autour du *Manifeste convivialiste*, initié en 2013 par le sociologue Alain Caillé, qui se donne pour but de fonder un art du bien-vivre ensemble. Enfin une étude de l'Observatoire de la démocratie *Viavoice* parue le 29/09 dernier nous apprend que les français restent attachés à la démocratie et ont des idées pour améliorer le processus démocratique (non-cumul des mandats, contrôle citoyen des élus, referendums d'initiative populaire,...).

### Trois citations pour conclure :

« La réforme des institutions vient trop tard, lorsque le cœur des hommes est brisé. » (G. Bernanos)

« Il ne faut jamais donner le pouvoir à ceux qui le veulent » (Alain)

« Lorsque le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs » (Art. 35 de la Constitution de 1793)

---

<sup>1</sup>Pour DR le peuple n'est pas une réalité objective, il est constitué par le droit : c'est une association d'individus disposant des mêmes droits